

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM)

Date et heure

Le mercredi 23 janvier 2019, de 13 h 00 à 16 h 30 / Le jeudi 7 février 2019, de 8 h à 9 h (conférence téléphonique)

Lieu, adresse et salle

Hôpital Anna-Laberge, 200, boulevard Brisebois, Châteauguay, Salle Dr.-J.-Roger-Laberge

Présences :	Nancie Poulin	Présidente, travailleuse sociale, DPD	
	Caroline Boudreault	Vice-présidente, hygiéniste dentaire, DPJASP	*Absente à la conférence téléphonique
	Céleste Côté	APPR, DSMEU	
	Stéphane Dubuc	Directeur des services multidisciplinaires et de l'enseignement universitaire	
	Venessa Lafrenière	Secrétaire, éducatrice spécialisée, DPD	*Absente à la conférence téléphonique
	Mélissa Leduc	Trésorière, ergothérapeute, DSMEU	
	Pascale Maillette	APPR, DSMEU	
	Céline Rouleau	Présidente-directrice générale adjointe	
	Guyline Sarrazin	Travailleuse sociale, DPSMD	
	Isabelle Violet	Ergothérapeute, DPSAPA	
Absences :	Yves Masse	Président-directeur général	*Absent à la conférence téléphonique
	Joannie Bergeron	Éducatrice spécialisée, DPSMD	*Présente à la conférence téléphonique
Invité(s) :	Émilie Bouchard	Conseillère cadre au développement des pratiques professionnelles, DSIEU	

1. Ouverture de la réunion

La rencontre débute à 13 h 10. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est déposé séance tenante et est adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour – *Dépôt séance tenante*
3. Adoption du procès-verbal du 28 novembre 2019 et suivis – *Dépôt séance tenante*
4. Points statutaires

4.1.	Mot de la présidente-directrice générale adjointe
4.2.	Mot du directeur de la DSMEU
4.3.	Comité de pairs • Suivi comité de pairs en physiothérapie
4.4.	Comité de communication
4.5.	Comité maintien des compétences • Encadrement clinique
4.6.	Comité de gestion des risques
4.7.	Comité de prévention des infections
4.8.	Comité AGA
4.9.	Tour de table des représentants des directions
4.10.	Budget
5.	Points de décision / d'orientation
5.1.	Demande de recommandation DPSMD : <i>Accessibilité aux usagers à des services en matière de désintoxication médicale – Dépôt à la séance du 20 novembre 2018</i>
5.2.	Fiche de consultation / Fiche inscription de sujet
5.3.	Suivi cooptation des nouveaux membres
5.4.	Semaine des professionnels
5.5.	Correspondance de Nathalie Arcand : Comité de pairs des inhalothérapeutes en SAD – <i>Dépôt séance tenante</i>
5.6.	Nouveau gabarit du procès-verbal – <i>Dépôt séance tenante</i>
5.7.	Politique régissant la présence et l'implication des familles et des visiteurs – <i>Dépôt séance tenante</i>
6.	Points d'information
6.1.	Documents commun sur le « N : »
7.	Affaires nouvelles
8.	Clôture de la séance

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 novembre 2018 et suivis découlant	
Le procès-verbal de la rencontre du 28 novembre 2018 est adopté tel que présenté.	
4. Points statutaires	ACTION / SUIVI
4.1. Mot de la présidente-directrice générale adjointe	
Céline Rouleau informe les membres sur les différents dossiers organisationnels : • <u>Situation budgétaire</u> : Pour la période 9, le CISSS de la Montérégie-Ouest projette un déficit cumulé de 9.5 millions de dollars. Nous observons une progression du déficit de 2 millions de dollars par période. La grande partie du déficit, soit 4.5 millions de dollars, est imputables aux coûts des médicaments. À ce rythme, nous devrions finir l'année avec un déficit de 6.5 millions seulement pour les médicaments. Nous voulons faire valoir au MSSS qu'un ajustement de financement récurrent est nécessaire pour cette enveloppe. Aussi, d'ici la fin de l'année, nous demandons aux directions d'appliquer des stratégies d'optimisation pour réduire les dépenses, sans diminution de service, et ainsi, récupérer un 2.5 millions de dollars de déficit.	

• <u>Politique environnement sans fumée</u> : En 2018, nous avons adopté la politique Environnement sans fumée. La phase 1, visant les clientèles ambulatoires, est complétée et un bilan a été rendu. La mise en place de la politique s'est bien déroulée. La phase 2 débutera le 31 mai 2019 et consistera à implanter la politique dans les milieux hospitaliers. Il sera de la responsabilité de tout un chacun de veiller à l'application de la politique. • <u>URFI Boucherville</u> : L'ouverture de l'URFI en DP à Boucherville s'est faite avant le temps des fêtes et celle-ci permettra l'ouverture de 36 lits de plus à terme. L'URFI est dédiée aux personnes ayant une déficience physique. Actuellement, nous possédons un total de 80 lits en URFI en plus de ceux de Montréal. Notre objectif est de se rendre à 135 lits. L'enjeu que nous rencontrons est au niveau de la prise en charge médical. Plusieurs stratégies sont mises en place. Le service de réadaptation est présentement offert sur 5 jours par semaine, toutefois l'objectif est d'arriver à offrir un intensité de service sur 7 jours par semaine. • <u>Clinique hivernale</u> : Une lettre d'entente a été convenue avec les Fédérations des médecins afin de soutenir l'ouverture de clinique hivernale. Actuellement, pour Jardins-Roussillon, la clinique hivernale identifiée est le GMF-U. Nous travaillons en collaboration avec eux afin de leur permettre d'atteindre l'objectif d'ouverture à 5 jours par semaine. Pour les autres installations, l'enjeu principal est l'ajout de plages horaires qui, pour être conforme à la lettre d'entente, doit représenter un ajout de service de 4 h par jour. Toutefois, certaines installations ont contribué, à leur façon, à l'ajout de plages horaires, ou autre, pour répondre à la forte demande de service. Les cliniques hivernales seront ouvertes jusqu'au 15 mars 2019 et l'an prochain seront ouvertes à compter du mois de décembre. • <u>Plan de contingence</u> : Suite aux difficultés vécues dans les urgences, le MSSS nous a demandé de mettre en place des plans d'action. Le CISSS de la Montérégie-Ouest a mis en place deux plans d'actions, soit le plan de contingence à court terme afin de réduire l'achalandage dans les urgences et le plan transitoire en attente de l'ouverture de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges. En ajout à ses deux plans, le MSSS nous a fourni un troisième plan de gouvernance médicale visant à améliorer notamment la prise en charge par les médecins dans les différents milieux.	
4.2. Mot du directeur DSMEU Stéphane Dubuc informe les membres sur les différents dossiers en cours à la DSMEU : • <u>Table nationale de coordination des services multidisciplinaires</u> : Il a été décidé par le MSSS que la Table serait suspendue pour un temps indéterminé. • <u>Implantation du Continuum AVC</u> : Dans la phase 1 du Continuum AVC, les phases aiguë et hyperaiguë ont été davantage travaillées en prévision de la visite de désignation du MSSS à l'Hôpital Anna-Laberge. Toutefois, la rencontre de désignation, qui devait avoir lieu avant le temps des fêtes, a été reportée à une date qui reste encore indéterminée. Les travaux se poursuivent donc en mettant en place différents éléments du Continuum AVC. Les travaux de préparation du côté du Suroît continuent et pour notre part, nous allons entamer sous peu la phase 2 qui concerne les phases réadaptation et maintien et réintégration dans la communauté. • <u>Projet Consolidation de la pratique en travail social</u> : Lors de la rencontre d'aujourd'hui, Louise Harvey devait venir présenter son projet sur la consolidation de la pratique en travail social. Toutefois, dû à l'horaire chargé de la rencontre, nous avons décidé de reporter celle-ci. Comme il s'agit d'un point d'information, Stéphane Dubuc propose aux membres d'inviter cette dernière lors de la prochaine séance de travail, soit le 15 février 2019. <u>Paméla Déry fera le lien avec Nancie Poulin afin d'organiser la présentation.</u>	

SUIVI : Paméla Déry & Nancie Poulin

Procès-verbal du 23 janvier 2019
ADOPTÉ

4.7. Comité stratégique de prévention des infections	
La rencontre du comité prévue le mercredi 23 janvier 2019 a été annulée pour faute de quorum. Prochaine rencontre au mois de mars 2019. • <u>Suivi à venir concernant la publication d'un article pour souligner le bon coup des physiothérapeutes et ergothérapeutes qui ont, selon les statistiques provinciales, le meilleur taux de conformité pour le lavage des mains : suivi à venir à la prochaine rencontre</u>	SUIVI : Caroline Boudreault
4.8. Comité AGA	
Aucune information pour ce point. • <u>Une lettre sera envoyée sous peu par Nancie Poulin au Conseil d'administration concernant l'assemblée générale annuelle 2018.</u>	SUIVI : Nancie Poulin
4.9. Tour de table des représentants des directions	
<u>DPJASP</u> : En suivi aux dernières rencontres, les difficultés vécues par les intervenants face à la bascule découlant de la réorganisation par programmes dans les secteurs de la jeunesse nous sont rapportées. <u>DPD</u> : On ressent un bon vouloir des intervenants sur le terrain à s'acclimater à la nouvelle organisation par programmes en place depuis le 1^{er} avril. En optant pour cette organisation par programme spécialisé, nous constatons une plus-value pour la clientèle. La pénurie de main-d'œuvre se fait ressentir dans certains secteurs d'intervention. <u>DPSAPA</u> : La pénurie et le roulement du personnel se font ressentir sur les intervenants en place, considérant la charge importante qu'ils portent sur eux, et provoque un besoin de soutien clinique qui est verbalisé, spécialement en lien avec l'arrivée de nouveaux employés (méconnaissance des pratiques de la direction, de la clientèle, etc.). Le changement de pratiques (changement de paradigme de prise en charge versus autonomisation, harmonisation des pratiques et nouveaux projets) et d'outils a un impact sur les professionnels, ce qui amène différentes problématiques. Un essoufflement commun prend place. <u>DSMEU</u> : Il est difficile, pour les membres du CECM représentant la DSMEU – volet Innovation et développement des outils cliniques, de représenter l'ensemble des membres, car ce qui est fait dans les autres équipes du volet Qualité et évolution de la pratique et du volet Opérations est peu connu. Le DCI Cristal-Net apportera plusieurs changements dans la pratique des professionnels face à la complétion des formulaires. Des comités seront mis en place pour fournir une aide, un support. Afin de clarifier la plus-value de l'organisation par programmes, il est proposé que Sophie Poirier et Stéphane Dubuc fassent une courte présentation sur la démarche lors de la prochaine séance de travail du comité exécutif le 15 février prochain. <u>Paméla Déry fera le lien avec Nancie Poulin afin d'organiser la présentation.</u>	SUIVI : Paméla Déry et Nancie Poulin
4.10. Budget	
Sujet et suivi reportés à la prochaine rencontre. <u>Rappel de suivi : transmettre à Mélissa Leduc les informations nécessaires reliées au budget du CM pour chaque période financière.</u>	SUIVI : Stéphane Dubuc

5. Points de décision / d'orientation	ACTION / SUIVI
Afin de prioriser les demandes d'avis ou de recommandation reçues, une modification du gabarit de l'ordre du jour est proposée : <u>faire l'ajout d'un point « Nouvelles demandes au CM » dans les points statutaires.</u>	SUIVI : Pamela Déry
5.1. Demande de recommandation DPSMD : Accessibilité aux usagers à des services en matière de désintoxication médicale	
Pour cause de manque de temps, il est proposé de prendre position sur cette demande via conférence téléphonique. Un Doodle sera envoyé à tous afin de déterminer une date.	SUIVI : Pamela Déry et Nancie Poulin
<u>Conférence téléphonique du 7 février 2019</u>	
Un accusé de réception a été transmis via courriel au demandeur par Nancie Poulin. Après discussion et échange, et suivant l'algorithme décisionnel, les membres exécutifs du CM décident de répondre favorablement à la demande, mais des précisions devront être ajoutées à la demande initiale. Une lettre informant de la décision du CECM sera rédigée par la présidente, Nancie Poulin, et transmise à l'intérieur du délai de 90 jours.	SUIVI : Nancie Poulin
5.2. Fiche de consultation / Fiche inscription de sujet	
Sujet reporté à la prochaine rencontre.	
5.3. Suivi cooptation des nouveaux membres	
Sujet reporté à la prochaine rencontre.	
5.4. Semaine des professionnels	
Sujet présenté par Stéphane Dubuc à la prochaine séance de travail du comité exécutif, soit le 15 février 2019.	SUIVI : Pamela Déry et Nancie Poulin (organisation de la présentation)
5.5. Correspondance de Nathalie Arcand : Comité de pairs des inhalothérapeutes en SAD	
Sujet reporté lors de la conférence téléphonique à organiser.	
<u>Conférence téléphonique du 7 février 2019</u>	
Dans la correspondance de Madame Arcand, cette dernière demande des explications quant au refus du CECM face à la demande de création d'un comité de pairs des inhalothérapeutes en SAD. <u>Stéphane Dubuc propose de faire un suivi auprès de la gestionnaire, via téléphone ou en personne, afin d'apporter des clarifications sur le refus et le mandat d'un comité de pairs.</u> D'autres possibilités peuvent répondre à la demande initiale, toutefois, le processus doit être clarifié et les besoins recentrés.	SUIVI : Stéphane Dubuc
5.6. Nouveau gabarit du procès-verbal	
Le nouveau gabarit du procès-verbal est adopté tel que présenté.	SUIVI : Stéphane Dubuc et Pamela Déry
<u>Stéphane Dubuc propose de faire l'ajout d'une grille de suivis en annexe au procès-verbal afin d'assurer la réalisation des suivis de chacun.</u>	

5.7. Politique régissant la présence et l'implication des familles et des visiteurs Dû au dépôt des différents documents séance tenante, les membres ont un dix minutes de lecture afin de prendre connaissance de la <i>Politique régissant la présence et l'implication des familles et des visiteurs</i>. Suite à la prise de connaissance de la politique, Madame Émilie Bouchard, conseillère cadre au développement des pratiques professionnelles, se joint à la rencontre. <u>Mise en contexte de la politique</u> : Le mandat initial obtenu par la Direction était de revoir les politiques sur les heures de visites pour tous les établissements du CISSS de la Montérégie-Ouest afin d'harmoniser celles-ci et d'en arriver qu'avec une seule politique commune. Suivant les revues de littérature et les tendances, la politique positionne le partenariat avec l'usager au centre de nos valeurs, de nos actions, de notre mission. Elle se veut donc plus flou, sans heures restrictives de visites, mais avec l'usager du gros bon sens (nos limites terminent où celles des autres commencent). Section par section, les membres donnent leurs commentaires et questionnements à Madame Bouchard. <u>Cette dernière s'engage à effectuer les modifications suggérées et à transmettre la version modifiée à Pamela Déry pour remise aux membres du comité exécutif du CM.</u>	SUIVI : Émilie Bouchard et Pamela Déry
6. Points d'information	ACTION / SUIVI
6.1. Documents communs sur le « N : »	
Sujet reporté à la prochaine rencontre.	
6.2. DPD : commentaires/suggestions reçus	
Sujet reporté lors de la conférence téléphonique à organiser. <u>Conférence téléphonique du 7 février 2019</u> Discussion sur les commentaires/suggestions reçus, suivant une initiative de Marie-Josée, directrice adjointe des programmes DI-TSA et DP, a sondé des membres de son équipe concernant le conseil multidisciplinaire. • Les commentaires représentent bien la réalité et ce qui a déjà été discuté au comité exécutif : les professionnels n'ont pas beaucoup de connaissance sur le conseil multidisciplinaire, son mandat, ses services, etc. • Malgré les multiples communications faites, il reste encore un enjeu à ce niveau : cela n'atteint pas les professionnels membres du CM. • Il serait pertinent que le comité des communications du CM rencontre Marie-Ève Poirier, agente d'information aux communications, qui avait quelques idées sur la façon possible de transmettre l'information aux membres.	

7. Affaires nouvelles	ACTION / SUIVI
Aucune affaire nouvelle ne fut ajoutée à l'ordre du jour du 23 janvier 2019. Ajout du point 7.1 à la conférence téléphonique du 7 février 2019.	
7.1. Formulaire de demande d'avis ou de recommandation	
Le formulaire de demande d'avis ou de recommandation transmis au comité exécutif du conseil multidisciplinaire manque de précisions. Il est convenu que <u>celui-ci sera retravaillé en fonction des informations requises nécessaires à la prise de décision du comité exécutif</u> . Nous devons nous assurer que la notion de transparence soit bien indiquée. Il est important que le supérieur immédiat (gestionnaire, chef de service, directeur, etc.) du demandeur soit au courant de la demande d'avis ou de recommandation transmise au CECM.	SUIVI : Céleste Côté et Paméla Déry
8. Date de la prochaine rencontre	
La prochaine rencontre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire est prévue le 20 mars 2019, de 13 h à 16 h 30, au CRDITSA – Installation Kateri situé au 27, rue Goodfellow à Delson, local 101.	
9. Clôture de la rencontre	
La rencontre se termine à 16 h 36.	



Nancie Poulin
Présidente



Céleste Côté
Secrétaire (intérim)

Rédigé par : Paméla Déry, adjointe à la direction, DSMEU, CISSS de la Montérégie-Ouest